Information UCBA

Revue spécialisée du handicap visuel en Suisse
N° 153, 22 juin 2011

Construction adaptée
Travail normatif dans la construction

Congrès de basse vision
Premières impressions de Kuala Lumpur

Canne blanche
Pour voir et être vu

Sommaire

4 **Editorial**

Au cœur de l'actualité
5 Des personnes aveugles en politique

Mise à l'épreuve
6 Plus qu'un Daisy Player

Actualité / défense des intérêts
8 Constructions adaptées: travail normatif dans le génie civil
11 Campagne pour la révision de l'AI prévue
13 Des faits à la place des émotions

Moyens auxiliaires optiques
15 Congrès de basse vision à Kuala Lumpur: premières impressions

Consultation pour sourdaveugles
20 Personnes âgées: une surdicécité trop rarement identifiée

Moyens auxiliaires techniques
22 Nouveautés
24 Service téléphonique du 1145 chez Swisscom: changement de facturation

Formation continue
25 Formations et cours actuels

Bibliothèque spécialisée
27 Nouveautés en français

Savoir-vivre
28 Les moyens auxiliaires qu'il faudrait inventer

Echanges
30 100 ans de la FSA: ensemble, on voit mieux
33 «Puis-je emprunter vos deux yeux valides?»
34 Journée de la Canne blanche 2011
35 Qui remportera le Prix «Canne blanche 2011»?

36 **Agenda**

Photo de titre: L'appareil Daisy PLEXTALK PTN2 en test
Source : UCBA

Editorial

Par Denise Cugini

Chères lectrices et chers lecteurs *d'Info UCBA,*

La remise du Prix «Canne blanche» s'annonce encore une fois passionnante. Qui va remporter la palme du handicap de la vue? Nous le saurons bientôt lorsque le jury aura, le 16 juin prochain, réussi à trancher devant les 9 projets retenus. La remise du prix se fera en septembre, comme vous le découvrirez dans l'article y relatif. Chaque lectrice et chaque lecteur d'*Info UCBA* est cordialement invité à assister à la cérémonie de remise du Prix.

Ce numéro consacre un long article dans sa rubrique défense des intérêts au génie civil et aux normes dans ce domaine concernant la construction adaptée aux personnes handicapées. La révision 6b de l'AI est aussi un thème important. Gerd Bingemann, responsable à l'UCBA de la défense des intérêts, vous éclairera à ce sujet.

L'article de Matthias Bütikofer est consacré aux personnes handicapées de la vue qui s'engagent en politique. Qui a dit que ce pari était impossible ou alors irréalisable? Les résultats de Verena Kuonen, Eric Mamin et Manuele Bertoli démontrent, que les personnes qui déprécient les capacités des candidats aveugles ou malvoyants constituent une minorité.

Christine Müller dans la rubrique savoir-vivre laisse aller son imagination à de nouveaux moyens auxiliaires. Qui sait? Toute grande invention a souvent été le fruit d'idées pouvant sembler farfelues.

Il n'est pas nouveau de constater que les problèmes de la vue et de l'ouïe chez les personnes âgées sont souvent détectés trop tard, voire pas du tout. Et que, par conséquent, des mesures pour faciliter leur vie ne sont pas envisagées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture et un très bel été.

Des citoyens responsables face à une mentalité étriquée

Durant ce printemps, pas moins de trois personnes aveugles ont brigué un mandat politique dans notre pays: Verena Kuonen, Eric Mamin et Manuele Bertoli. A saluer: les citoyennes et citoyens ont exprimé leur confiance aux trois candidats!

Par Matthias Bütikofer

Se présentant sur la liste de l'Union Pulliérane, Verena Kuonen a réalisé, parmi les candidats, le meilleur score. Ainsi, elle a été élue haut la main au Conseil communal (organe législatif) de Pully (VD). Quant à Eric Mamin, qui faisait son entrée politique sur la liste des Libéraux-Radicaux à La Tour-de-Peilz (VD), il a lui aussi été élu d'emblée au conseil législatif de sa commune. Enfin, personne n'ignore plus le formidable succès électoral de Manuele Bertoli au Conseil d'Etat du canton du Tessin. En effet, la brillante élection du premier Conseiller d'Etat aveugle en Suisse a été abondamment saluée, à juste titre, par les médias dans tout le pays.

Ces excellents résultats nous réjouissent particulièrement, autant le score remarquable de tous ces candidats que les succès électoraux proprement dits. Ce sont des indicateurs fiables, qui montrent comment le grand public perçoit la thématique du handicap visuel, mais aussi comment les citoyens considèrent les handicapés de la vue en tant que candidats. En effet, les électeurs savaient parfaitement que ces personnes étaient aveugles, ces dernières n'ayant aucunement fait mystère de leur cécité. Le verdict des urnes nous donne légitimement le droit de conclure que le handicap visuel n'est pas perçu comme une entrave pour assumer des responsabilités civiques afin de contribuer à l'intégration du plus grand nombre afin de s'investir activement dans le façonnage et l'édification d'une intégration meilleure.

Rappelons-nous la thèse impudente et étriquée, que prônait Yvette Sandoz dans un article de la *NZZ am Sonntag*, paru le 20 mars dernier. Selon ses propos, les personnes handicapées bénéficieraient d'un bonus pitié et ne devraient, de ce fait notamment, pas accéder à une fonction politique. Cette thèse véhicule une image dépréciative des citoyens qui, à force d'appréciations présomptueuses, seraient incapables de juger objectivement les candidats en lice. Ces mêmes citoyens ont réfuté cette thèse, en opposant un refus net à des opinions aussi étranges et aussi contraires à la réalité.

Les résultats électoraux sont rarement le fruit du hasard et cette élection le confirme. Réflexion faite, ce succès électoral s'explique avant tout par les années d'engagement des candidats dans leur sphère d'activité politique, notamment par la diversité de leurs actions au sein de leur milieu associatif. Ce qui importe aux citoyens lorsqu'ils donnent leur suffrage, ce sont, j'en suis persuadé, l'intégrité des candidats, les tâches qu'ils ont accomplies et le charisme qu'ils dégagent. Qu'ils soient voyants ou aveugles n'y change rien. Fort réjouissants, les scores obtenus tendent à me donner raison.

Plus qu'un Daisy Player

Depuis quelques années, les lecteurs Victor Reader et Milestone mettent le bonheur d'écoute «Daisy» à portée des oreilles des personnes malvoyantes et malentendantes-malvoyantes. La concurrence ne reste pas les bras croisés: PLEXTALK offre un nouveau lecteur Daisy. PLEXTALK PTN2, le plus récent lecteur Daisy, convient aux CD, aux cartes SD et aux clés USB. Son principal atout, le transfert médiatique sans ordinateur promet de gros avantages.

Par Christine Müller

Si vous en êtes au tout début de votre bonheur Daisy, achetez ce lecteur de fichiers audio et textes polyvalent! Si vous hésitez, au moment de la commande des livres audio en format Daisy, entre des CD et des cartes SP, alors le PLEXTALK PTN2 est exactement le lecteur qu'il vous faut! Est-ce surtout un lecteur Daisy pratique en voyage que vous cherchez? Prenez connaissance de l'article suivant et décidez ensuite! Rêvez-vous de transfert autonome de fichiers textes et audio sans recourir à un ordinateur? Réservez vite ce bonheur dont vous avez rêvé!

Orientation tactile très aisée

Le lecteur, environ de la taille A5, est doté d'un poids et de formes agréables. A première vue, il n'a pourtant pas l'air très pratique pour les voyages. D'ailleurs: «molly-clever» conviendrait mieux comme nom à ce Daisy Player tout fringant que la désignation vieillotte PLEXTALK PTN2. En sortant de son emballage, le lecteur n'offre que l'accès à neuf touches d'utilisation caractéristiques permettant le plaisir d'écouter des CD, en format Daisy ou non. Une fois le solide cache démonté, les vingt-sept touches tactiles parfaitement ordonnées sont accessibles. Tous les avantages des systèmes Daisy, tels que la navigation à différents niveaux, l'insertion de signets et autres, sont disponibles. Les touches à double fonction des trois réglages vocaux sont très astucieuses. Les moitiés supérieures règlent l'augmentation, les moitiés inférieures la diminution. En appuyant simultanément sur les deux parties, l'utilisateur retrouve la valeur moyenne.

Le mode d'emploi et la voix Player facilitent l'utilisation. Grâce aux instructions commandées à l'UCBA, j'ai rapidement trouvé le descripteur des touches et le fichier d'aide intégré. L'on acquiert ainsi rapidement le tour de main avec les différentes possibilités de fonction. La voix synthétique féminine de l'appareil, très bien compréhensible, annonce efficacement chaque touche et toutes les fonctions activées. Pendant ce temps, les oreilles et appareils auditifs de l'utilisateur se font continuellement bercer aux doux sons du piano. Que du bonheur pour ceux qui apprécient ces sons harmonieux. Les plus nerveux, dont j'avoue faire partie, n'ont plus qu'à assumer assidûment leur ignorance. La qualité de la synthèse vocale me met du baume au cœur. La restitution musicale est nettement meilleure que sur Victor et Milestone.

Remarquables, les douze touches du bloc numérique

Les touches disposées comme d'habitude en croix servent aux fonctions de navigation connues dans un livre audio. C'est ici que l'on peut confirmer et interrompre des opérations et accéder au manuel d'utilisateur. La touche 9 est la fonction la plus intéressante de molly: copier des fichiers audio et textes à l'intérieur de l'appareil – sans le moindre travail à l'ordinateur! L'appareil de test s'est probablement trouvé entre mes mains en raison de cette économie électromagnétique.

Sur le côté gauche se situent deux logements pour une carte SD et une clé USB. Les deux supports peuvent servir à sauvegarder et à échanger des données. Admettons que vous souhaitiez transférer le contenu d'un CD sur une carte SD. Dans ce cas, quelques remarques s'imposent: le CD doit être défini comme support de départ et la carte SD comme support cible. Si le média d'arrivée manque de mémoire, le PTN2 vous le signale. Seuls les livres audio en format Daisy peuvent être transférés tels quels. Une conversion, comme par enchantement, en format Daisy n'est pas possible. Mon idée de déplacer des données sur des CD vierges n'est que la vision naïve d'une informaticienne occasionnelle. Ne faites pas comme moi, laissez-vous inciter à certains essais d'après la description du manuel d'utilisateur au titre trompeur «Copier titre». «Titre» ne désigne pas certains paragraphes, mais tout un livre.

Avant que l'opération ne soit lancée d'une pression de la touche de confirmation, une voix de femme claire demande par précaution votre intention bien réfléchie. Bien entendu, la procédure relativement courte s'accompagne de sons. La touche d'arrêt/d'avance informe en permanence sur le temps de copie écoulé et encore restant. Les données du PC peuvent être transférées à l'aide de mémoires flash. Ceci est seulement possible parce que le PTN2 sait lire des documents Word et HTML, ce qui constitue un avantage par rapport à ses concurrents. Il se peut que vous puissiez insérer la carte SD directement dans votre ordinateur. Sinon, vous pouvez utiliser une clé USB. Le déplacement sur la carte SP se déroule selon le même principe. Après la fin du processus de copie, annoncée par un signal acoustique, vous pourrez apprécier le contenu de la carte SP lorsque vous aurez besoin de votre livre audio à l'extérieur.

Oui, j'insiste, «molly-clever» s'en sort plus que bien! A vous de juger comment votre porte-monnaie s'accommode du prix actuel de CHF 635.–. Après une répétition générale selon plusieurs critères, PLEXTALK PTN2, le quatrième Daisy-Player, obtient sans hésitation la note 6 sur l'échelle d'évaluation usuelle.

Evaluation

1 2 3 4 5 **6**

Publicité

Déficit visuel et réadaptation

Dimensions affectives, sociales, neuroscientifiques et technologiques

Symposium à l'Auditoire Jenny, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) les 21, 22 et 23 septembre 2011

Organisation :
Prof. Avinoam B. Safran et Dr André Assimacopoulos

En collaboration avec le Prof. José-Alain Sahel, directeur de l'Institut de la Vision à Paris

Toutes les informations et formulaires d'inscription disponibles sur le site : **www.abage.ch**

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants
Bourg-de-Four 34
CH-1204 Genève
Tél.: +41(0)22 317 79 10
Fax: +41(0)22 317 79 11
mail: symposium@abage.ch
CCP: 12-872-1

Après le bâtiment, le génie civil

Les efforts en valent la peine: les recherches et le travail normatif se révèlent entre autres utiles lors de la réalisation des exigences spécifiques des handicapés.

Par Gerd Bingemann

La norme éditée par le Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB) en 1988 et connue sous la référence et le nom de SN 521500 «Constructions adaptées aux personnes handicapées» a été, au bout d'un processus qui a duré plusieurs années, partiellement révisée et rééditée en 2009 pour la partie relative au génie civile comme norme SIA 500 «Constructions sans obstacles». La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) inscrit dans le titre de cette nouvelle norme l'objectif stipulé par la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), à savoir l'accès facilité à tous les bâtiments et installations publics pour tous, soit aussi pour les personnes handicapées physiquement, les personnes âgées ainsi que celles qui tirent, poussent ou portent un caddy ou une poussette, des bagages ou tout autre objet encombrant. Pour que toutes ces personnes puissent parvenir à ces bâtiments, des rues, chemins et places sont bien sûr indispensables comme voies de communication. – J'ai dû ajouter dans l'*Information UCBA* N° 146 que l'ancienne norme SN 521500 est toujours en vigueur pour les routes et l'espace extérieur (génie civil).

Toutefois, le savoir-faire a considérablement évolué au cours des 23 dernières années, ce que le Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés a compilé dans ses fiches techniques consacrées aux réseaux de chemins piétons adaptés aux handicapés «Rues – Chemins – Places». Vous en trouvez la référence à la fin du présent article. Avec ses recommandations et explications détaillées, cette brochure très complète est certes très pratique pour les utilisateurs potentiels, mais elle n'équivaut pas à une norme et ne peut donc pas combler la lacune normative laissée dans le domaine du génie civil.

Applications

Au niveau fédéral et dans les trois quarts des cantons, la norme SIA 500 s'applique dorénavant au génie civil. En des termes simples, la Confédération et la majorité des cantons définissent où et quand la SIA doit s'appliquer. La norme elle-même définit comment un certain problème de construction doit être résolu.

Entre parenthèses: en cas de litige dans le dernier quart des cantons, les tribunaux se référeraient pour statuer aussi à la norme SIA 500 étant donné sa large acceptation, raison pour laquelle elle est considérée de nos jours comme «état de la technique».

Combler les lacunes normatives

Pour imposer, de manière générale ou presque, les exigences spécifiques des handicapés en vue d'un espace de rue autant que possible sans obstacles, une autre norme est pourtant encore nécessaire. Idéalement, celle-ci sera élaborée par la fédération s'occupant de génie civil afin d'être effectivement respectée par les spécialistes concernées. Il s'agit de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), qui a constitué, au printemps 2011, un groupe de travail «Espace de rue sans

obstacles», chargé de la rédaction d'une norme de base VSS du même nom. Les représentants venant de l'aménagement du territoire, de l'architecture, du trafic cycliste et piéton et du handicap (e. a. l'auteur du présent article) peuvent utiliser comme base le rapport de recherche «Espace de rue sans obstacle», œuvre du groupe de travail «Pestalozzi & Stäheli und Schweizerische Fachstelle für behindertengerechtes Bauen», mandaté par l'Office fédéral des routes (OFROU). Y ont été mises en évidence les incohérences et lacunes de la norme VSS par rapport aux exigences auxquelles doivent répondre le réseau des chemins piétons et les interfaces avec les transports publics et le stationnement du point de vue des personnes handicapées et préparées (en se référant, entre autres, à la fiche technique «Rues – Chemins – Places») quelques lignes de conduite pour les futurs travaux de normalisation.

Avant de corriger et de compléter les normes VSS déjà en vigueur, une nouvelle norme de base «Espace de rue sans obstacles» sera élaborée afin jeter les bases de la planification et des projets et d'établir les liens. Cette norme doit compléter, dans le domaine de la mobilité douce, les normes de base concernant le trafic piétonnier (SN 640 070) et le trafic des deux-roues légers (SN 640 060) et vise, toujours sous l'angle de l'absence d'obstacles, les objectifs suivants:

- un catalogue des exigences en vue de l'application de la LHand et des lois de construction,
- une base pour la juridiction,
- un fil conducteur lors de l'adaptation des normes existantes,
- une référence au moment de l'inclusion du sujet dans de nouvelles normes,
- la suppression des discussions de principe au début de chaque projet de construction,
- la prévention des recours et des plaintes au nom de la LHand.

Quelques exemples illustrant la matière à traiter en vue d'un espace de rue autant que possible sans obstacles:

- notions, définitions et délimitations
- séparation/mixité des trafics piétonnier, cycliste et motorisé
- largeurs de chemins et hauteurs libres, obstacles d'en-haut/d'en bas et de côté
- rampes, escaliers, chemins en escalier et ascenseurs
- délimitations des surfaces de circulation (bordures, éléments de barrage, bandes de délimitation et de verdure, rigoles)
- trafic longitudinal (pistes cyclables, chemins piétons, bandes longitudinales pour piétons)
- traversées pour piétons (passages pour piétons, installations de feux de circulation, ronds-points, trottoirs continus, zones de traversée libre, traversées de voies de chemin de fer, passages inférieurs et supérieurs)
- possibilités de stationnement
- arrêts des transports publics
- éléments de régulation et de ralentissement de la circulation (mains courantes, barrières)
- revêtements de sol
- information et orientation (contrastes, éclairage)
- chantiers et entretien des constructions

Distribution gratuite de la brochure Directives: «Voies piétonnes adaptées aux handicapés: Rues – Chemins – Places» en allemand, français et italien auprès du Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés à Zurich: 044 299 97 97; info@hindernisfrei-bauen.ch

Lien pour télécharger le rapport de recherche VSS N° 1308 en tant que fichier PDF: http://www.hindernisfrei-bauen.ch/beitrag/76_PDF_HindernisfreierVerkehrsraum1308.pdf (disponible en allemand seulement)

«Espace de rue sans obstacles» – de plus amples informations concernant le projet de recherche et la norme de base VSS à la rubrique consacrée aux malvoyants du site du Centre susmentionné:
http://www.hindernisfrei-bauen.ch/beitraganzeigen_d.php?titel=Sehbehinderte

Publicité

6e édition nationale

«Remise du prix de la Canne blanche 2011»

Vendredi 23 septembre 2011 à 14 h
Restaurant «blindekuh» à Bâle.

Vous êtes cordialement convié à y assister, ainsi qu'à l'apéritif qui suivra. Réservez déjà la date et, dès le 8 août, vous pourrez vous inscrire en communiquant vos nom, prénom, adresse et le nombre de personnes présentes auprès d'Andrea Hämmerli, haemmerli@szb.ch (071 228 57 61).

Campagne pour la révision de l'AI prévue

Un référendum contre la révision 6a planifiée n'a aucune chance d'aboutir. Voilà la conclusion à laquelle sont parvenues les organisations des handicapés à l'intérieur et à l'extérieur de la Conférence des organisations faîtières de l'aide privée aux handicapés (DOK). Les forces doivent être rassemblées et économisées en vue d'un référendum en faveur d'une révision socialement acceptable du volet 6b de l'AI.

Par Gerd Bingemann et Norbert Schmuck

Au printemps passé, les membres de la DOK s'accordaient à penser que des messages simples, compréhensibles et convaincants pouvant être transmis au cours d'une campagne contre le premier volet de la 6e révision de la LAI n'existaient pas, d'autant moins qu'avec le volet 6a, et particulièrement avec la contribution d'assistance, une vieille revendication avait pu être réalisée au moins partiellement. Il ne fallait pas s'attendre à ce que la majorité de la population s'identifie avec le sort de personnes qui reçoivent une rente suite à un traumatisme cervical ou à des douleurs persistantes et s'engage en leur faveur. Selon toute vraisemblance, les organisations du domaine du handicap auraient risqué un échec retentissant et la menace référendaire contre la révision 6b aurait par la suite perdu tout son impact au parlement.

Economiser les forces pour le référendum contre la révision 6b

Les organisations de handicapés disposent de trop peu de ressources personnelles et financières pour mener successivement campagne contre deux projets de référendum. Il est donc judicieux de concentrer les forces sur la révision de l'AI 6b, bien plus menaçante, puisqu'elle prévoit des réductions substantielles des prestations auxquelles peuvent prétendre toutes les personnes handicapées. Pour les organisations regroupées au sein de la DOK et de nombreuses autres organisations au sens de l'art. 74 LAI, il est évident qu'en tant que projet de démantèlement, la partie B de la 6e révision de la LAI n'est, dans sa version actuelle, pas acceptable. Toutes les organisations de handicapés la rejettent et revendiquent d'une part un aménagement socialement acceptable et d'autre part des revenus supplémentaires pour l'AI. Si ces revendications ne se réalisent pas, les organisations envisagent de lancer un référendum.

Le but principal de celui-ci serait une 6e révision socialement acceptable de l'AI, qui contient entre autres des revenus supplémentaires pour l'AI. L'endettement de l'AI, causé par d'autres milieux avant l'entrée dans le nouveau millénaire, ne doit pas être épongé par les réductions de prestations de l'AI allouées actuellement. Différentes mesures sont prévues pour parvenir à ces buts:

- améliorer le projet de révision en influençant la procédure de co-rapport au Conseil fédéral,
- influencer les membres du parlement, en particulier les membres des deux commissions de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) afin de rejeter le projet,
- établir des contacts avec des partenaires d'alliance.

Une campagne de sensibilisation menée parallèlement pourrait en outre se révéler utile. Pour lui conférer davantage de

crédibilité, des personnalités connues et fiables de la société, handicapées et non handicapées, doivent être conquises comme promoteurs et personnages d'identification, par exemple pour former un «comité de personnalités».

Il faut *absolument* l'emporter
Il est primordial de mobiliser dès la première heure au niveau interne les personnes handicapées, les proches et les spécialistes. Toutefois, organiser sa propre campagne de sensibilisation à large échelle avec des annonces publicitaires payantes accessibles au grand public est coûteux et peut se révéler contreproductif, notamment parce que l'OFAS a décidé de diminuer les subventions aux organisations de la typhlophilie entre 2011 et 2018. Si l'on en arrive à la diminution des prestations et à la réduction des dettes au détriment des assurés, le référendum doit être lancé. L'objectif est clair: il faut absolument l'emporter.

Association pour la direction stratégique
Comme dans le cas du financement supplémentaire de l'AI grâce à des moyens venant de la taxe sur la valeur ajoutée, la fondation d'une association, dotée d'une structure très légère, est prévue en vue de la direction stratégique de la campagne référendaire 6b. L'association comme forme d'organisation a fait ses preuves: elle permet le processus démocratique de formation de l'opinion publique et résout de manière simple la question de la responsabilité. Cette association devrait être fondée au plus vite, probablement en septembre 2011. Un comité démocratique légitime pourrait ainsi être constitué dès le début pour mener, tel une instance de direction, l'ensemble de la campagne selon des critères stratégiques. Afin d'assurer que la campagne, spécialement la présence visuelle (annonces, affiches, films, etc.), soit planifiée et réalisée dans l'esprit des personnes handicapées, un «conseil de campagne» composé de personnes touchées est aussi prévu. – Le lancement officiel de la campagne visible à l'extérieur devrait avoir lieu environ deux semaines avant la concertation de la révision 6b au sein de la CSSS du conseil prioritaire.

Des faits à la place des émotions

Le revenu global nominal moyen d'une organisation de la typhlophilie est passé de CHF 200'000 en 1945 à CHF 6,5 millions en 2008. La principale part de cette augmentation est constituée par la hausse des subventions publiques. C'est un des résultats que Matthias Bütikofer a révélés lors de son exposé d'ouverture de la 62e assemblée des délégués de l'UCBA le 28 mai à Berne.

Un auditeur attentif: Manuele Bertoli (au milieu), conseiller d'Etat tessinois fraîchement élu.

Photo: Peter Greber, UCBA

Par Norbert Schmuck

A l'occasion de l'AD de l'UCBA, Matthias Bütikofer a présenté les résultats de son travail de master en vue de l'obtention d'un Executive Master of Business Administration (MBA). Le directeur de l'UCBA a étudié l'évolution des revenus financiers de douze organisations membres de l'UCBA entre 1945 et 2000. Dans le cadre de son étude, il cherchait d'une part à reconstituer l'évolution des revenus et d'autre part à déterminer quels facteurs influençaient l'évolution des revenus. Et enfin, il s'est posé la question de savoir comment les organisations du domaine de la typhlophilie pourront à l'avenir réussir à générer des moyens financiers.

Les résultats présentés par Bütikofer n'ont pas manqué d'impressionner: alors que les revenus globaux moyens (provenant de la Confédération, de la collecte de fonds, des prestations de fonds et des revenus financiers) s'élevaient en 1945 à CHF 200'000, ils passèrent jusqu'en 2008 à CHF 6,5 millions. Les contributions provenant de la Confédération enregistrèrent la plus forte croissance. En 1945, les organisations de la typhlophilie reçurent au total CHF 50 millions. L'assurance invalidité entra

en vigueur en 1960. Entre 1970 et 1975, les contributions de l'AI augmentèrent de manière significative, pour atteindre CHF 200 millions. Et la tendance se poursuivit: en 1985, les contributions se montèrent à CHF 400 millions et en 2000 à CHF 1,6 milliard.

La collecte de fonds connut également une évolution vertigineuse. En 1945, ces revenus moyens des organisations se chiffraient à CHF 40'000, contre CHF 2 millions en 2000. Avec 60%, les revenus émanant de la Confédération et, avec 30%, la collecte de fonds constituèrent ainsi les principales sources de revenu. En comparaison, la part générée par les prestations de service et les opérations financières, soit 10%, semble plutôt modeste. A ce propos, l'étude John Hopkins de 2007 fournit des renseignements intéressants. Selon elle, les organisations de la typhlophilie suisse aboutissent à des revenus moyens provenant des prestations et de la collecte des fonds qui restent dans les deux groupes 10% en deçà des résultats d'autres organisations du domaine social. Par contre, elles reçoivent bien 20% de plus de la part de la Confédération.

Des facteurs d'influence importants pendant la période considérée étaient selon Bütikofer l'essor économique, le développement démographique, la hausse des salaires réels et la part croissante de la Confédération. Les activités de collecte de fonds à une plus large échelle ainsi que les efforts en vue de créer des réseaux des organisations ont aussi joué un rôle non négligeable. L'idée générale selon laquelle les organisations ancrées au niveau régional afficheraient une plus forte croissance de collecte de fonds que les organisations actives au niveau national s'est révélée erronée. Les organisations nationales ont même en moyenne connu une croissance deux fois plus élevée. Les institutions régionales ont néanmoins sans doute l'avantage d'un meilleur ancrage et de leur rattachement aux réseaux des notables et des administrations.

Surtout au cours des dernières années, la situation des ONG a complètement changé. Celles-ci subissent sensiblement la pression des politiques, de l'administration (AI) et de la Confédération en ce qui concerne l'octroi des moyens. Sont exigées une utilisation effective et efficace des moyens, la transparence au sujet des besoins et l'affectation des ressources. De plus, le nombre d'organisations peuplant le marché des dons a explosé.

L'orateur a souligné – et la discussion a rejoint son idée – que malgré tout, les chances auprès de la Confédération et sur le marché des dons de poursuivre la croissance restaient tout à fait intactes. Pour cela, des conditions doivent néanmoins être satisfaites:

- Le profil par rapport aux autres organisations de handicapés, aux administrations et à la Confédération doit être clarifié.
- Les organisations doivent être prêtes à effectuer un travail de relations publiques de grande envergure et à investir dans la collecte de fonds professionnelle.
- Les possibilités et limites de notre travail doivent être montrées de manière transparente.
- Certaines notions doivent être précisées: au lieu de termes à forte connotation émotionnelle tels que «solidarité», il vaut mieux utiliser des notions plus tangibles comme «compensation des désavantages». Cette dernière montre nettement mieux que les organisations cherchent à compenser les désavantages inhérents à un handicap, grâce à des prestations de service et des offres ciblées.
- Des faits au lieu d'émotions: des faits, statistiques et arguments clairs, retraçables et justifiables doivent prouver les charges et besoins et ainsi rendre légitime notre travail.
- Il convient de montrer l'utilité de notre engagement en faveur des personnes concernées pour la société.
- Une approche entrepreneuriale doit assurer un reporting retraçable auprès de la Confédération.

Congrès de basse vision à Kuala Lumpur: premières impressions

Le dixième congrès mondial de basse vision a constitué une première, puisque ce symposium triennal s'est déroulé pour la première fois en Asie, plus précisément à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie. Voici la première rétrospective d'un congrès très intéressant.

Kuala Lumpur, lieu du Congrès de basse vision 2011 Photo: Arnd Graf-Beilfuss, UCBA

Par Susanne Trefzer et Arnd Graf-Beilfuss

Cette fois encore, nombreux ont été les spécialistes en basse vision à effectuer le déplacement, saisissant l'occasion pour glaner des informations et profiter de ces échanges internationaux pour découvrir les nouveautés en matière de recherche et d'évolution en adaptation et en réadaptation en basse vision. Malheureusement, les participants à cette édition ont été beaucoup moins nombreux que lors des précédentes manifestations. Avec ses 600 à 700 participants, le congrès avait presque un caractère intime.

La participation plus faible est-elle liée au fait que le pays hôte est musulman? Ce n'est que pure spéculation. La question des frais ne peut guère être invoquée. En effet, en prévision d'une forte participation des pays d'Afrique et d'autres pays en développement, les organisateurs proposaient notamment des arrangements d'hébergement et des conditions d'inscription. Néanmoins, parmi les orateurs, des noms prestigieux tels que Ian Bailey, August Colenbrander ou Mary-Lou Jackson (pour ne citer qu'eux) n'ont à nouveau pas manqué à l'appel. D'Europe, signalons une imposante délégation venue des Pays-Bas qui

a animé un nombre impressionnant d'exposés et de sessions. En 2014, le prochain congrès se déroulera également dans l'hémisphère sud de la planète, à savoir à Melbourne (Australie).

Comme lors des congrès précédents, le département basse vision et moyens auxiliaires optiques de l'UCBA a également assisté en tant qu'auditeur à cette édition. Dans notre contribution, nous ne reviendrons pas uniquement sur le congrès en général, mais également sur quelques communications et exposés plus courts, mais non dénués d'intérêt, portant sur des découvertes et sur les récents développements dans le domaine de la basse vision. Dans les prochaines éditions de la présente revue, nous reviendrons sur quelques conférences et thèmes particulièrement marquants.

Lecture labiale avec simulation de handicap visuel

Chris Dickinson, de Grande-Bretagne, a parlé de la lecture labiale avec handicap visuel simulé (Speech reading with simulated visual impairment). Les spécialistes utilisent des feuilles d'occlusion pour diminuer l'acuité visuelle, ce qui engendre également une diminution de la perception des contrastes. Sous l'effet du handicap visuel simulé, les personnes testées reconnaissaient nettement moins les mots et avaient donc beaucoup plus de peine à les lire sur les lèvres. Le bruit de fonds a également joué un rôle important. Plus l'environnement était bruyant, plus il leur était difficile de distinguer et comprendre ce qui était dit. Le double handicap sensoriel, qui se traduit par une diminution de la vue et de l'ouïe, affecte avant tout les personnes âgées. Non seulement elles n'entendent plus très bien, mais à cause de leur acuité visuelle réduite, elles parviennent moins bien à lire les mots sur les lèvres.

Effectuée sur des sujets jeunes, cette étude permet néanmoins d'avancer que les personnes plus âgées éprouvent des difficultés cognitives plus grandes encore. L'étude a recouru à des dispositifs de simulation pour rendre handicapées de la vue des personnes bien voyantes. Les personnes concernées, dont l'acuité visuelle diminue lentement, peuvent s'adapter dans une certaine mesure à la nouvelle situation visuelle, qui demeure cependant pour elles un problème non négligeable.

Parmi les personnes âgées, environ 57% disent par exemple: «Je constate que parfois, je rate des éléments d'une conversation parce que je n'arrive pas à distinguer l'expression du visage de mes interlocuteurs.» Conclusions:

- Même des personnes fortement handicapées de la vue conservent une certaine aptitude à la lecture labiale;
- Cependant, une légère diminution de la vision des contrastes, simplement due à l'âge, suffit à entraîner une péjoration mesurable de la faculté de lecture labiale;
- Pour les personnes atteintes d'une malentendance liée à l'âge, cela constitue un double inconvénient.

Utilisation optimale de la vision périphérique

Ce fut précisément le thème de l'exposé intitulé: «Optimal Use of Peripheral Vision» présenté par Jörgen Gustafsson, de l'Université de Linnaeus, en Suède. Depuis de nombreuses années déjà, Jörgen Gustafsson étudie minutieusement le sujet de la vision périphérique. Il venait présenter un tour d'horizon des recherches actuelles qui portent sur l'optimisation de la vision périphérique. L'accent reste porte toujours sur le changement de réfraction qui découle de la déviation par rapport à la fixation fovéolaire. La réfraction est influencée tant par la zone rétinienne que par – élément essentiel – la trajectoire des rayons traversant la cornée.

Les personnes atteintes d'un scotome central utilisent généralement leur vision excentrée; elles y ont aussi recours pour des tâches ciblées telles que la reconnaissance, la différenciation ou la perception du mouvement. L'objectif des récentes recherches effectuées par Gustafsson et son équipe

consiste à élaborer des solutions pour permettre aux personnes handicapées de la vue ayant perdu la vision centrale d'optimiser l'utilisation du potentiel visuel encore à leur disposition.

Lors d'études précédentes, son équipe avait déjà pu prouver qu'une correction des aberrations géométriques périphériques ainsi que de l'astigmatisme périphérique de la cornée améliorait la qualité de la vision excentrée chez les personnes ayant une perte du champ visuel central.

Les valeurs communiquées alors témoignaient d'écarts considérables entre les valeurs de corrections de la vision centrée et excentrée. Ce constat pourrait donner l'impression que la détermination traditionnelle des verres de lunettes ne débouche pas sur une solution optique satisfaisante et acceptable pour les personnes atteintes d'un scotome central. Pourtant, il n'en est rien. En effet, quelques questions essentielles demeurent encore sans réponse. Il faut savoir que dans leur grande majorité, les personnes malvoyantes n'utilisent leur vision périphérique que de façon sélective, en fonction de la situation, mais non de façon permanente. Ainsi, une correction périphérique optimisée portée constamment pourrait même se révéler contreproductive. En revanche, le fait de procéder à une nouvelle détermination de la puissance du verre de lunette dans les conditions décrites par Markowitz (à l'aide de prismes pour le déplacement de l'image) paraît une base de correction tout à fait stable. Nous attendons avec impatience les futures découvertes dans ce domaine.

Essais cliniques de prismes périphériques en cas d'hémianopsie

Une autre intervention concernant les moyens auxiliaires optiques pour handicapés de la vue a été présentée par l'optométriste britannique Alex Bowers, qui travaille actuellement au Schepens Eye Research Institute, auprès d'Eli Peli, à Boston, USA. Etant donné que le Prof. Peli se consacre activement depuis de nombreuses années au thème de l'hémianopsie et au développement d'outils pour y faire face, elle a également dédié à ce sujet sa présentation intitulée «Clinical Trials of Peripheral-Prism Glasses for Hemianopia».

Source: Chadwick Opticals

Alex Bowers a démontré comment il était possible de prouver – grâce à une série d'essais cliniques – l'utilité fonctionnelle de verres prismatiques élargissant le champ visuel; ces derniers se sont révélés être une aide favorisant la mobilité des personnes atteintes d'une hémianopsie. La notion d'élargissement du champ visuel» grâce aux lunettes fournies ne concerne bien entendu que l'espace perçu et il ne s'agit pas de réanimer des parties afonctionnelles de la rétine.

Le sujet n'est certes pas nouveau, puisque E. Peli présentait déjà ses premiers essais en la matière – effectués auprès de quelques patients seulement – lors du congrès basse vision de New York en 1999.

L'étude achevée il y a peu était consacrée à l'examen de l'utilité et de l'efficacité de deux dispositions différentes de verres prismatiques encore plus forts (57$^{\Delta}$, ~ 30°). Notre propos n'est pas de revenir ici sur les processus de sélection ni de réalisation de cette étude, effectuée conformément aux règles scientifiques. Outre l'efficacité à proprement parler de cette méthode, ont été comparés le design original, toujours disposé à l'horizontale, et une variante oblique, plutôt susceptible d'élargir les zones centrales du champ visuel, ce qui peut se révéler fort utile (pour conduire aux USA tout au moins).

Le principe d'une hémianopsie homonyme.
Source: Wikipedia

Pour cette étude ont été choisis des patients atteints d'hémianopsie homonyme provenant de plus d'une dizaine de cliniques (toute participation de sujets rencontrant des problèmes cognitifs et de négligence a d'abord été exclue). Une hémianopsie homonyme peut entraver aussi bien l'hémichamp visuel droit que le gauche. Etant parfois la séquelle d'une attaque cérébrale, ces limitations peuvent aussi n'affecter qu'un quadrant. Fabriqués en PMMA, les segments de Fresnel de 57$^{\Delta}$ dioptries prismatiques ont été disposés unilatéralement sur le côté où se trouve la perte du champ visuel. Après les avoir portés pendant quatre semaines, les patients ont rempli un questionnaire sur l'utilité de ces segments pour leur mobilité. Les évaluations ont fait apparaître un résultat sans appel : près de $^{2}/_{3}$ des 61 patients testés ont opté pour ces verres prismatiques, estimant qu'ils amélioraient notablement leur mobilité. Relevons que presque toutes ces personnes ont continué à porter les verres prismatiques une fois l'étude terminée. Six mois plus tard, 25 patients portaient encore leurs lunettes et déclaraient que le niveau de la limitation de leur mobilité avait encore baissé par rapport au début de l'étude.

Conclusion: la majorité des participants a estimé que les verres prismatiques étaient utiles pour reconnaître les obstacles en marchant. Leur disposition, horizontale ou oblique, n'était pas même déterminant. Les deux alternatives contribuaient à élargir utilement le champ visuel.

Pour terminer, nous pouvons ajouter que l'étude exposée ici montre clairement que la méthode présentée alors par E. Peli fonctionne et qu'elle a dépassé depuis longtemps le stade expérimental. Depuis une douzaine d'années, une industrie de niche spécialisée dans la conception et la production de solutions esthétiques et fonctionnelles s'est même développée.

Cette méthode figure d'ores et déjà sur la liste des thèmes abordés dans les modules de la formation de spécialistes en réadaptation qui se dérouleront prochainement, ainsi que dans les formations d'opticien spécialisé et d'orthoptiste spécialisé prévues pour octobre et s'enrichit désormais d'aspects nouveaux. Il s'agit d'une solution séduisante, parce que tous les professionnels de la réadaptation en basse vision peuvent en principe effectuer sans difficulté l'évaluation et l'instruction qu'elle implique.

Une correction optimale de l'anomalie de réfraction: la meilleure aide pour la vision de loin

Francesca de Rossi, du National Centre of

Services and Research for the Prevention of Blindness and Rehabilitation of Low Vision Patients, a également traité (en italien) ce sujet (The Best Aid for Far is the Best Correction of Refractive Errors for Low Vision Patients).

Généralement, les personnes handicapées de la vue souhaitent une évaluation pour pouvoir mieux lire. Mais que faire pour améliorer la vision de loin? De 2009 à 2010, 50 personnes atteintes d'une dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), d'un glaucome et/ou d'une rétinopathie diabétique ont été examinées plus de deux fois par le centre de consultation, à Rome.

Il existe de nombreux moyens auxiliaires – optiques et électroniques – pour la vision de loin.

Moyens auxiliaires optiques:
- systèmes de Kepler: version monoculaire ou binoculaire agrandissant de 2,8x à 8x;
- systèmes de Galilée: agrandissement de 2x à 2,5x;
- systèmes de Galilée inversés;
- verres filtrants.

Moyens auxiliaires électroniques:
- appareils de lecture avec caméra pour la vision de loin;
- loupes électroniques dotées d'une fonction pour la vision de loin.

En prenant la peine de procéder à une réfraction chez les personnes malvoyantes aussi, l'on constate que si elles étaient équipées des verres optiques adéquats, environ trois quarts d'entre elles verraient mieux. En effet, une correction optimale de la vision de loin et, le cas échéant, des filtres appropriés permettant d'affiner la perception des contrastes, sont les moyens auxiliaires optiques les plus adéquats pour améliorer l'orientation et la mobilité des personnes malvoyantes. Un monoculaire ne peut remplacer ces précieux outils ! Des verres filtrants ont été prescrits à plus de la moitié des personnes soumises au test. Pour un tiers des personnes testées, le monoculaire s'est révélé être l'aide la plus adaptée.

Conclusion: les ophtalmologues et les opticiens sont-ils toujours sûrs de mesurer correctement et avec tout le soin requis l'acuité visuelle et le déficit de réfraction des patients malvoyants ? Très souvent, l'importance de la correction apportée grâce à des lunettes adéquates pour l'orientation à l'extérieur est sous-estimée.

Qualité d'enseignement pour les personnes malvoyantes

Dans son exposé, Dr Tanja Britto, venue de l'Inde, a expliqué que l'aptitude de lecture d'un enfant malvoyant est améliorée par l'adaptation et la remise d'un moyen auxiliaire optique, ainsi que l'instruction pour l'utiliser. Une amélioration simultanée de l'éclairage permettait d'obtenir des résultats meilleurs encore. Dans les pays en développement tels que l'Inde, les défauts de réfraction non corrigés constituent l'une des causes principales d'amblyopie et de cécité des enfants. Il ne suffit pas de tester un enfant et de lui remettre une ordonnance pour des lunettes appropriées. L'enfant, ainsi que toute sa famille, doit aussi être suivi attentivement afin qu'il reçoive vraiment les lunettes prescrites et qu'il les porte correctement. Il convient aussi à veiller à remplacer des lunettes cassées ou perdues. Les familles disposant de très peu d'argent, elles font «l'économie» de «tout ce qui n'est pas urgent».

Tant qu'il voit encore un peu, un enfant devrait absolument apprendre l'écriture noire et s'exercer à la pratiquer, car dans le vaste monde, c'est l'écriture noire qui prévaut. Fort peu de choses sont écrites en braille, une écriture que peuvent et que doivent apprendre les personnes réellement aveugles. L'apprentissage du braille peut être comparé à l'étude d'une langue étrangère. Les tests d'aptitude d'un enfant à l'écriture et à la lecture permettent d'évaluer les chances de succès d'une intervention en basse vision. Le fait de connaître les facteurs qui influencent l'aptitude à lire et à écrire aide à trouver d'autres stratégies susceptibles de porter des fruits.

Personnes âgées: une surdicécité trop rarement identifiée

Le nombre de personnes qui, passé l'âge de 65 ans, sont atteintes d'un handicap de la vue et de l'ouïe ne laisse pas indifférent. Selon l'étude la plus récente réalisée en Suisse sur la situation de vie des personnes sourdaveugles, ce chiffre est estimé à 9000 personnes au moins – mais peut atteindre les 214 000 en fonction des estimations et définitions qui sont appliquées.

Par Helena Schuler

Avec l'âge, les troubles générés par un handicap visuel et auditif se font plus aigus. Un handicap visuel et auditif a des répercussions sur trois domaines majeurs: la communication, l'accès à l'information et la mobilité. Une immense concentration est nécessaire aux personnes avec un double handicap sensoriel pour réaliser les simples gestes de la vie quotidienne. La moindre chose requiert alors d'importants efforts et est source d'une immense tension.

Le processus naturel de vieillissement accroît encore les difficultés

Chez les personnes âgées, les limitations générées par la surdicécité pèsent encore plus lourdement dans la balance. Est en cause, pour une part, une diminution de l'énergie, conséquence normale du processus de vieillissement. Ainsi, une faiblesse liée à l'âge rend la mobilité moins sûre. Les risques et l'insécurité sont plus grands, la fatigue survient plus rapidement, l'orientation est altérée par la difficulté à stocker les informations. Essentiels à la compréhension orale, la mémoire et la rapidité d'exécution du cerveau déclinent. On constate, d'autre part, la perte des contacts aidants avec la disparition des partenaires, amis et parents – accroissant le danger d'isolement et de solitude. Ce sont là des phénomènes habituels liés au vieillissement mais qui, cumulés à une surdicécité, augmentent d'autant les difficultés.

Dans de telles circonstances, il n'est pas surprenant de constater que nombre de personnes âgées sourdaveugles se définissent d'abord comme étant «âgées»; les problèmes de santé générale sont placés au premier plan, tandis que les effets de la surdicécité peuvent rester non identifiés pendant longtemps.

Des domaines de vie importants sont concernés

Le personnel travaillant dans le domaine de la gérontologie doit dès lors faire preuve de la plus extrême vigilance et s'assurer qu'aucun handicap auditif ne vient s'ajouter à un handicap visuel et vice versa. Si cette vigilance fait défaut, les besoins des personnes concernées ne peuvent être satisfaits. Lorsqu'un sens ne peut plus compenser la perte de l'autre, les difficultés s'accumulent. Même si la qualité de vie est un concept aux multiples facettes, perçue différemment par chacun, la communication, la mobilité et l'accès à l'information relèvent de domaines de vie essentiels à tout être humain. La surdicécité a des répercussions sur l'autonomie, l'indépendance, les contacts et les relations humaines, la participation à la vie sociale et la sécurité. Des facteurs physiques et psychiques de la qualité de vie sont concernés. Même si les limitations font partie du processus naturel de vieillissement, il est important d'offrir un soutien et des ressources spécifiques qui facilitent la communication et les contacts, renforcent le sentiment de sécurité et diminuent le risque d'isolement et le sentiment d'exclusion.

Apporter un soutien spécifique

Les personnes touchées par la surdicécité dans leur jeunesse qui prennent de l'âge

Source: UCBA

ont déjà appris à vivre avec les conséquences du double handicap sensoriel. Elles ont mis en place l'aide qui leur était nécessaire dès l'apparition de leurs symptômes et développé de nouvelles ressources. Les personnes devenues sourdaveugles sur le tard doivent d'abord apprendre à accepter la perte de ces sens avant de développer des stratégies qui leur permettront d'aller de l'avant.

Il est donc particulièrement essentiel d'apporter compréhension et informations aux personnes qui deviennent sourdaveugles avec l'âge et de leur faire connaître les possibilités de soutien existant dans ce domaine. La Suisse dispose de sept centres de consultation pour personnes sourdaveugles dont le but est de faciliter le quotidien, chez soi ou en maison de retraite, par différents biais : informations, accompagnement individuel par des bénévoles, moyens auxiliaires techniques et entretiens. Ces centres de consultation UCBA pour personnes sourdaveugles proposent également aux institutions intéressées des séances d'information sur mesure à l'intention du personnel soignant (plus d'informations sous www.ucba.ch).

Eviter un diagnostic précipité de démence

Souvent, le double handicap sensoriel n'est pas diagnostiqué chez les personnes âgées. Les troubles du comportement qui pourraient être le signe d'un double handicap visuel et auditif sont par trop rapidement et de façon erronée assimilés à une réduction des capacités cognitives ou à de la démence.

Désorientation spatiale et temporelle, problèmes de perception, perte de la capacité de mémorisation, agressivité ou apathie, perte d'une vue d'ensemble et des capacités de planification, incompréhensions peuvent ainsi être les conséquences d'un handicap visuel et auditif et non les symptômes d'une démence. Un examen plus approfondi des capacités visuelles et auditives permettra de s'en assurer et d'organiser la prise en charge des besoins.

Reconnaître une surdicécité, la prendre au sérieux et offrir un soutien adéquat relèvent des tâches de l'entourage des personnes âgées. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de répondre aux besoins des personnes concernées et d'assurer, aux personnes âgées également, le maintien ou l'amélioration de leur qualité de vie.

Nouveautés

Du Kapten Plus au Plextalk, en passant par le 1145, cette rubrique vous fait découvrir les nouveautés de l'assortiment des moyens auxiliaires techniques de l'UCBA et du service téléphonique 1145.

Par Regina Reusser

GPS Kapten Plus – Où va-t-on ? Par là...

Le Kapten Plus est un navigateur GPS léger et compact dont toutes les fonctionnalités peuvent être commandées vocalement. Il fournit une réponse à toutes les questions et sait toujours vous renseigner sur votre position. Tous les usagers de la route sont menés à bon port, qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes ou automobilistes. Le Kapten Plus indique des destinations telles que offices du tourisme, transports publics, centres commerciaux, restaurants, attractions touristiques, etc.

Faisant suite au Kapten de première génération, le Kapten Plus a continué à améliorer le système pour qu'il réponde mieux encore aux besoins des personnes aveugles et malvoyantes. Il dispose des fonctions suivantes:

- Un mode « Navigation libre » qui décrit vocalement, en temps réel, ce qui vous entoure lors de vos déplacements (noms de rue, points cardinaux).

Le Kapten et le micro. Source: UCBA

- Un mode «Lecture de carte» qui vous permet d'explorer un lieu et ses environs. Ce mode annonce les segments de routes présents à partir d'un point de départ.
- Une entrée vocale de destination avec saisie du numéro de rue améliorée grâce au mode de saisie chiffre par chiffre.
- Un guide d'utilisation complet, vocalisé au format MP3. Intégré dans Kapten Plus, ce guide est accessible via la fonction lecteur MP3.

Le système GPS haute performance assure un temps de réception et une précision améliorés. Le produit intègre également les toutes dernières données cartographiques de TeleAtlas (version 06 2010), ainsi qu'une base de points d'intérêt enrichie.

Une housse de transport en silicone, intégrant une pince cravate, protège votre Kapten Plus et permet d'optimiser la réception GPS. Un kit mini haut-parleur, un jeu d'écouteurs avec micro et un câble USB sont également fournis dans le pack Kapten.

Caractéristiques techniques
- Dimensions: 74 x 44 x 13 mm
- Poids (sans accessoires): 50 g
- Mémoire utilisateur: 3 GB
- Autonomie: de 4 à 6 heures (selon utilisation)

Prix UCBA: CHF 397.–
- Art. N° 03.883-02 (français)
- Art. N° 03.883-01 (allemand)

Lecteur Daisy PlexTalk PTN2

Le lecteur Daisy PlexTalk PTN2 permet d'accéder à toutes les fonctions Daisy classiques: possibilité d'insérer des signets, réglage personnalisé du volume et de la vitesse, passage d'un chapitre ou d'une page à l'autre, ou encore activation de la mise en sommeil automatique avec déclenchement silencieux du PTN2 pour s'endormir au son d'une belle histoire. Et ce n'est pas tout… Laissez-vous également convaincre par la haute qualité du son diffusé par le haut-parleur intégré ou les écouteurs.

Le lecteur dispose d'un descripteur de touches qui annonce sur simple pression la fonction de la touche sélectionnée. Reportez-vous également en tout temps au mode d'emploi audio intégré.

Le PTN2 permet la lecture de livres numériques en format Daisy sur CD, mais aussi sur carte SD et sur périphérique de stockage USB. Vous n'avez pas même besoin d'un ordinateur pour transférer des données. Egalement prévues pour une navigation complexe, les touches numériques du PlexTalk PTN2 restent faciles à repérer.

Ce lecteur portable satisfera autant les débutants que les utilisateurs chevronnés du format Daisy. Les premiers peuvent s'y essayer en employant le cache destiné à ne montrer que les touches de navigation simple (volume, marche, arrêt, marche rapide avant/arrière). Cependant, grâce aux finesses dont il dispose, le PTN2 ne manquera pas d'enchanter également les utilisateurs de Daisy les plus avertis. Sur batterie, la durée d'écoute est de 8 heures au plus, pour un temps de charge maximal de 4 heures.

Caractéristiques techniques
- Taille: 22,5 cm x 18 cm x 6,3 cm
- Poids: 1,35 kg
- Batterie intégrée lithium polymère (autonomie de 8 heures au plus – temps de charge maximal de 4 heures)
- Port USB (2.0)
- Emplacement pour carte SD/SDhC
- Haut-parleur intégré
- Prise casque

- Art. N° 03.890-02 (français)
- Art. N° 03.890-01 (allemand)
- Art. N° 03.890-03 (italien)
- Prix UCBA: CHF 635.–

Téléphones portables Doro 332 GSM
Simple à utiliser, ce téléphone portable possède un large clavier et des menus intuitifs en gros caractères pour appeler et écrire des messages très facilement. Il dispose aussi d'un socle de chargement, d'un son nettement amplifié (de +30 db) et de touches supplémentaires attribuées au verrouillage du clavier, à l'écriture de SMS et aux fonctions d'urgence.

- Art. N° 12.028-05 (blanc)
- Art. N° 12.028-06 (noir)
- Prix UCBA: CHF 179.–

Le téléphone Doro. Source: UCBA

Service téléphonique du 1145 chez Swisscom

Par Regina Reusser

Changement du mode de facturation chez Swisscom
Swisscom a mis en place un nouveau mode de facturation: CHF 3.70 (taxe d'entrée en communication pour les personnes dont le raccordement n'est pas enregistré auprès du 1145) + CHF 0.30 (supplément gratuit si le renseignement est suivi de la mise en communication directe). La communication est ensuite à la charge de l'abonné.

Des incompréhensions sont apparues lors de la vérification des décomptes. En effet, les communications brèves ne sont pas facturées, alors que les communications plus longues indiquent un montant en CHF. Une documentation sera prochainement mise à disposition par l'UCBA; elle contiendra également des informations relatives aux abonnements proposant une première heure à CHF 0.50 seulement.

1145 et Swisscom Infinity
L'abonnement Infinity de Swisscom permet à ses titulaires de surfer à très grande vitesse et de téléphoner sans frais de communication supplémentaires sur tout le réseau suisse.

Pour des raisons techniques, les titulaires d'un abonnement Infinity qui sont handicapés de la vue ne peuvent actuellement bénéficier du service du 1145. Nous sommes en contact avec Swisscom pour tenter de remédier à ce problème.

1145 et Cablecom
Comme Cablecom mobile utilise le réseau mobile de Sunrise, les appels au 1145 bénéficient des mêmes conditions que chez Sunrise. Ainsi, deux demandes de renseignements sont facturées CHF 0.20. Les appels du réseau fixe Cablecom au numéro 1145 sont gratuits.

1145 et cartes Prepaid
Nous souhaitons encore une fois vous rendre attentifs au fait que le N° 1145 n'est pas disponible avec les cartes prépayées, quel que soit l'opérateur. Pour bénéficier gratuitement du service 1145, les utilisateurs de téléphones portables aveugles ou malvoyants doivent donc souscrire un abonnement.

Formations et cours actuels

Le programme des cours 2011 ainsi que toutes les informations concernant nos cours et formations peuvent être obtenus en consultant notre site internet www.ucba.ch ou auprès du département de la formation continue à Lausanne.

Par Vanessa Villard

Cours de perfectionnement

Cours UCBA N° 930
Les nouvelles technologies au service des personnes handicapées de la vue
Date: 14 novembre 2011 (1 jour)
Lieu: Lausanne
Intervenants: Claude-Alain Badoux, Anne-Christine Jaquier, Bernard Jost, autres intervenants
Public cible: Ce cours s'adresse aux professionnels des domaines de la réadaptation (spécialistes en basse vision, en orientation et mobilité, en AVJ), du paramédical, de l'éducation (éducateurs, enseignants spécialisés) et du médico-social.

Cours UCBA N° 931
Mise à jour dans le domaine des assurances sociales (AI)
Date: 7 septembre 2011 (1 jour)
Lieu: à définir
Intervenante: Rosalba Aiello Lemos Cadete
Public cible: Ce cours s'adresse aux travailleurs sociaux travaillant dans le domaine du handicap visuel et ayant déjà une bonne connaissance de la législation. Ce cours est également ouvert aux travailleurs sociaux non spécialisés désireux d'actualiser leurs connaissances dans ce domaine.

Cours UCBA N° 934
Le conseil en éclairage du spécialiste en basse vision (partie 2)
Date: 29 septembre 2011 (1 jour)
Lieu: Lausanne
Intervenants: Marie-Paule Christiaen-Colmez, Karin Schwarz, autres intervenants
Public cible: Ce cours s'adresse aux professionnels de la réadaptation spécialisés en basse vision.

Cours de sensibilisation

Cours UCBA N° 927
Vivre au quotidien quand on voit mal
Date: 24 novembre 2011 (1 jour)
Lieu: Genève
Intervenants: Marie-Cécile Cardenoso, Daniel Nicolet
Public cible: Ce cours est ouvert à tous les professionnels intéressés par le domaine des activités de la vie quotidienne ayant parfois ou régulièrement l'occasion de travailler avec des personnes déficientes visuelles.

Cours UCBA N° 928
Quand la vue et l'ouïe diminuent
Date: 29 novembre 2011 (1 jour)
Lieu: Lausanne
Intervenants: Muriel Blommaert, autres intervenants
Public cible: Ce cours est ouvert aux professionnels travaillant auprès des personnes âgées ou handicapées, ainsi qu'aux professionnels des domaines du handicap visuel et du handicap auditif.

Formations certifiantes

Cours UCBA N° 938 Module 7 REA Bases en AVJ
Dates: 12, 13, 14, 26 et 27 septembre 2011 (5 jours)
Lieu: à définir
Intervenants: Marie-Cécile Cardenoso, autres intervenants
Public cible: Ce cours est destiné aux spécialistes en réadaptation de tous les domaines de la typhlophilie inscrits au cursus de formation REA.
Dans la mesure des places disponibles, il peut également être ouvert aux autres professionnels travaillant dans le domaine du handicap visuel ainsi qu'à toute personne travaillant dans l'éducation, le social ou le paramédical.

Cours UCBA N° 941 Module 10 BV REA Méthodes d'évaluation
Dates: 7, 8, 9 novembre et 5, 6 décembre 2011 (5 jours)
Lieu: Lausanne
Intervenants: Karin Schwarz, autres intervenants
Public cible: Ce cours est destiné aux spécialistes en réadaptation de tous les domaines de la typhlophilie inscrits au cursus de formation REA, spécialisation BV.

Nouveautés en français

La bibliothèque spécialisée de l'UCBA est destinée aux professionnels du handicap de la vue et à toutes les personnes intéressées. Elle propose un vaste choix de littérature spécialisée, en allemand, français et anglais, disponible sous forme de livres, articles et journaux spécialisés, vidéos, diapositives, cassettes et DVD. Le prêt, possible en Suisse uniquement, est gratuit et se fait par envoi postal. La durée du prêt est de 4 semaines. Tous les ouvrages et médias à disposition sont répertoriés dans un catalogue téléchargeable sur notre site. Pour des ouvrages francophones, se reporter à la liste des livres en français.

Par Peter Rechsteiner

Nouvelles acquisitions en français

2518 Surdicécité
Surdicécité: regardons les choses en face / Stefan Spring, Judith Adler, Corinne Wolgensinger. – Saint-Gall: Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA (éd.) 34 p.
Une publication sur l'étude «Zur Lebenslage hörsehbehinderter und taubblinder Menschen in unterschiedlichen Lebenssituationen in der Schweiz».

DVD 033 F «Deafblind Time»
«Deafblind Time» – «Quand la vue et l'ouïe diminuent»: Un film sur la surdicécité acquise / Responsable de projet: Beat Marchetti, Centre d'information USHER; Réalisation: Katrin Suter, Framix SARL. – Saint-Gall: Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA. – 1 DVD, 20 min., couleur.
La Suisse compte environ 10 000 personnes dont aussi bien la vue que l'ouïe diminuent au cours de la vie d'adulte, auxquelles s'ajoutent encore de nombreuses personnes très âgées qui perdent tout ou partie des deux sens. Ces personnes sont sourdaveugles, en anglais «deafblind». Comment les personnes sourdaveugles gèrent-elles leurs limitations visuelles et auditives? Comment maîtrisent-elles le quotidien? Quelle est leur situation en Suisse? Ce film donne un aperçu de la vie de trois personnes sourdaveugles ainsi que des réponses à ces questions. Bienvenue dans le monde du «Deafblind time»!

Les moyens auxiliaires qu'il faudrait inventer

Un détecteur de taches? Une canne blanche à roulettes? Ce sont là deux exemples de moyens auxiliaires rêvés par des personnes handicapées de la vue et de l'ouïe. Petite réflexion sur des inventions qui, peut-être, un jour, deviendront réalité.

Par Christine Müller

Le catalogue du département des moyens auxiliaires de l'UCBA ne compte pas moins de 550 objets et appareils: tactiles, parlants, bipants, vibrants... «Voilà, pourrait-on penser, qui devrait suffire à aider le quotidien des virtuoses de la vie tactile». Ce n'est pas faux. Pourtant, nos facultés de perception peu ordinaires nous entraînent régulièrement dans de nouvelles situations du quotidien où le besoin d'une aide technique, qui malheureusement n'existe pas encore, se fait cruellement ressentir.

Où nécessités de cuisine font loi

Une balance parlante et une recette écrite en braille permettent assez rapidement au pâtissier amateur et sourdaveugle de préparer un délicieux cake. Mais les choses se compliquent pour la réalisation d'un gâteau plus élaboré, comme le kouglof par exemple. La main gauche tient la poignée du récipient contenant la préparation, l'appuyant contre le bas-ventre pour le stabiliser. La main droite, déjà munie de la spatule en silicone, doit en plus percevoir le bord externe du moule. C'est là qu'une main supplémentaire, malheureusement inexistante, serait nécessaire pour faire gentiment tourner le moule et y verser la préparation régulièrement et sans déborder dans le trou central. La représentation du plat idéal m'est apparue au cours d'une de ces acrobaties culinaires: muni d'un tube d'écoulement d'environ cinq centimètres de large et huit de long qui borderait la moitié supérieure du récipient, il assurerait de bien meilleurs résultats lors du transfert de mes préparations.

Mort par surchauffe d'un thermomètre médical

Mon sens olfactif, développé par la surdicécité, coopère avec assiduité aux affaires de cuisine. La finesse de mon odorat ne suffit pourtant pas à une évaluation exacte du temps de cuisson d'un rôti en croûte. L'odorat, l'ouïe ou le toucher ne me sont également d'aucun secours pour déterminer si de l'eau bout ou pas. Seul un thermomètre de cuisine adapté saurait m'apporter ces réponses. La réalisation de cette tâche par trop brûlante a signé la fin de mon thermomètre médical parlant, mort ébouillanté.

Détecteurs d'un nouveau type

«J'aimerais avoir un détecteur de taches», m'avoue Doris. Le détecteur de couleurs définit certes la couleur des vêtements, mais comment savoir si la sauce tomate de midi a dessiné un graffiti sur une blouse? Une autre de mes connaissances tient pour parfaitement réalisable la fabrication d'un infaillible détecteur pour biscuits. Aujourd'hui, seuls des yeux voyants savent juger de manière optimale de la parfaite cuisson de petits gâteaux. Placée à l'intérieur du four, une variante du détecteur de couleurs, résistante à la chaleur, constituerait pourtant une intéressante solution.

Recherche appareils à une seule fonction et à vibrations

Sur la liste de vœux de Heinz, on trouve un appareil simple, capable de recon-

naître acoustiquement les billets de différentes monnaies. «L'appareil n'aurait qu'une seule fonction pour être simple d'utilisation et bon marché», argumente-t-il. Cette position a de nombreux adeptes.

Untel souhaiterait un thermomètre médical avec une meilleure synthèse vocale. Cet autre un réveil tactile avec une sonnerie plus forte. Il est en effet particulièrement difficile de trouver un signal qui soit adapté à nos nombreuses combinaisons de handicaps visuels et auditifs. A cet égard, une solution convenable pourrait consister à équiper plus souvent des moyens auxiliaires avec des mécanismes de vibration.

Des mouvements de balayage qui peuvent devenir éprouvants

Depuis environ huitante ans, la canne blanche aide les personnes handicapées de la vue à se déplacer de façon autonome. Pendant toutes ces années, ils se sont frayé un chemin à la force du bras. Si, par sa forme et son poids, la canne d'aveugle s'est certes développée à son avantage, cette même période a vu l'avènement d'un vélo pour lequel aucune force musculaire n'était nécessaire... Aujourd'hui, la véritable révolution dans le domaine de la canne blanche serait d'y intégrer un moteur silencieux qui effectuerait à notre place le travail de balayage. On pourrait judicieusement l'équiper de trois différentes vitesses, variables selon la rapidité de déplacement, la densité de la foule environnante ou l'état des routes. Epaules et poignets resteraient ainsi souples et reposés et notre sourire resplendissant!

Modèles du futur : la «Canne blanche sur roues»…

Grâce à une canne rendue fourchue en son milieu et munie de roues, les déplacements de la personne aveugle se verraient transformés en une véritable flânerie. Des roues spécialement conçues serviraient à la perception tactile des lignes de guidage. Pourquoi ne pas également y monter une espèce de pare-chocs réalisé dans un matériau léger mais résistant? Situé à hauteur des genoux, il conférerait aux utilisateurs de cannes blanches une plus grande sécurité contre les heurts et un respect teinté de crainte de la part des automobilistes se garant.

… ou la «Canne qui tient debout toute seule»

Que ce soit au moment de payer, au vestiaire pour se changer ou lorsque l'on fouille dans son sac à dos, notre blanche accompagnatrice dérange. Coincée sous un bras, elle devient malcommode et, posée en un lieu inconnu, elle risque fort de basculer au moment d'être récupérée. Une simple ventouse ou une jambe d'appoint devraient pourtant lui procurer une certaine autonomie en position verticale, non? Je me suis fait fabriquer un «cadre de marche» idéal et répondant à mes besoins personnels. Le châssis, en aluminium, est ajustable en largeur et en longueur; il dispose de deux poignées pour moi et pour l'accompagnateur voyant. Je me sens alors plus libre de mes mouvements et j'exerce mon équilibre. Des signes tactiles fournis par l'accompagnateur sur le châssis m'informent d'éventuels accidents de terrain.

Voyager à la vitesse de l'éclair d'un point A vers un point B au moyen d'une voiture télécommandée ou avec l'aide de la «poudre de cheminette» de Harry Potter sont des visions pleines de promesses pour la mobilité future des personnes aveugles et le rêve d'une amie malentendante-malvoyante. Il y a vingt ans, la tondeuse à gazon complètement robotisée ne bénéficiait, elle non plus, d'aucun crédit...

100 ans de FSA – Ensemble, on voit mieux

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) a été fondée en 1911. Cent ans plus tard, elle est devenue la plus grande organisation d'entraide de la typhlophilie suisse et s'engage dans les domaines les plus divers.

Par Ann-Katrin Gässlein

Le slogan choisi par la FSA pour célébrer son centenaire en compagnie de ses sections: Ensemble, on voit mieux. Durant toute l'année, FSA et sections organisent un large éventail d'événements. Le 25 juin aura lieu la journée officielle des commémorations, dans le cadre de son assemblée des délégués, à Lausanne. Depuis quelques mois, Kannarath Meystre est le secrétaire général de la FSA. A l'occasion du centenaire de la FSA, la rédaction d'*Information UCBA* s'est longuement entretenue avec lui et a discuté de la FSA, de son évolution, des changements intervenus ainsi que des prévisions pour l'avenir.

«Nos prédécesseurs possédaient des talents exceptionnels pour lesquels nous devons être reconnaissants.»
Kannarath Meystre, secrétaire général de la FSA
Photo: Ann-Katrin Gässlein, UCBA

Monsieur Meystre, vous êtes secrétaire général de la FSA depuis maintenant six mois. Pourtant, l'entraide vous est familière depuis longtemps déjà. Comment se sont passés vos premiers contacts avec la FSA ?
Etant moi-même handicapé de la vue, je suis membre de la FSA depuis 21 ans. Mon premier engagement pour la Fédération a eu lieu à la section vaudoise dont j'ai rapidement assumé à la présidence. Plus tard, j'ai fait partie du comité de la section Fribourg. Les deux sections m'ont également désigné délégué. Actuellement, je me familiarise avec les différentes instances internes de la Fédération.

Depuis que vous êtes membre de la FSA, quels changements avez-vous constatés?
En 2001, le subventionnement par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a été redéfini. Auparavant, l'OFAS finançait près de 80% de tous les postes de travail des organisations qui œuvrent dans le domaine du handicap. Depuis 2001, seules sont financées les prestations directes aux personnes handicapées. Des contrats de prestations sont conclus pour une durée de trois ans. Une adaptation de ces contrats n'est pour ainsi dire plus possible. Certes, l'OFAS nous autorise à offrir des prestations nouvelles, mais sa contribution totale reste inchangée. Aussi, la FSA doit-elle trouver elle-même le moyen de financer ces nouvelles prestations.

Grâce aux nombreux dons reçus, la FSA est aujourd'hui encore en mesure d'exécuter les tâches qui lui sont confiées. Au cours des dernières années, nous sommes même parvenus à intensifier considérablement notre travail de défense des intérêts et à accroître notre influence. Nous avons aussi ouvert toujours plus d'ateliers. Il y a vingt ans, la FSA comptait quelque 40 collaborateurs. Aujourd'hui, ils sont plus de 100. Deux tiers d'entre eux sont affectés à des prestations directes auprès des ateliers et des services de consultation. Quant au nombre de nos membres, il a augmenté pour atteindre 4800, ce qui fait de nous la plus grande organisation d'entraide du handicap visuel en Suisse.

Faisons une petite rétrospective des premières années de l'organisation. Quels étaient, à l'époque, les problèmes prioritaires des aveugles et malvoyants?
Il y a cent ans, les personnes aveugles et malvoyantes étaient isolées du reste de la société. Les moyens auxiliaires actuels, de même que des aides spécifiques à la communication, dont la canne blanche, n'existaient pas. Vivant dans des homes en tant qu'enfant, ces personnes étaient renvoyées dans leur famille à l'âge adulte. Les possibilités d'intégration grâce à un métier et un travail n'existaient guère. Fondée depuis peu, l'entraide avait du pain sur la planche. Relevons que l'assurance-invalidité n'avait pas encore vu le jour. En effet, elle a été créée voici cinquante ans seulement. De ce fait, les organisations typhlophiles ne recevaient aucune subvention. De modestes dons permettaient à la FSA de proposer quelques activités.

Quelles possibilités de travail avaient réellement les aveugles et malvoyants?
Les aveugles travaillaient surtout dans les centrales téléphoniques qu'utilisaient encore les communes et institutions avant que ne soient introduites les lignes directes. Quelques emplois de ce type existent encore auprès des Callcenters. Cependant, tout y est désormais automatisé. D'autres personnes aveugles étaient engagées comme masseurs ou physiothérapeutes. Relevons tout de même qu'il y a quarante ans déjà, quelques personnes aveugles et malvoyantes réussirent des études de mathématicien, juriste, psychologue, voire de criminologue. Certains allèrent même jusqu'au doctorat. Cependant, l'accès à l'information n'était pas encore aussi aisé qu'aujourd'hui. La documentation n'existait qu'en noir et les transcriptions de textes en braille étaient effectuées au cas par cas. Je considère ces personnes comme des êtres exceptionnellement doués. Nous ne les remercierons jamais assez de nous avoir ouvert la voie vers l'avenir.

Nos prédécesseurs se sont fortement investis en faveur de l'introduction de l'assurance-invalidité, défendant nos intérêts auprès des instances politiques. Grâce à eux, les frais d'études et d'intégration professionnelle sont aujourd'hui pris en charge par l'AI, ce qui n'était pas le cas autrefois.

Ce sont effectivement des changements majeurs…
Oui, heureusement! De nos jours, beaucoup de professions sont ouvertes aux aveugles et malvoyants. Ils peuvent bien sûr non seulement faire des études, mais aussi fréquenter une haute école spécialisée ou suivre une formation commerciale. Certes, les possibilités de la personne dépendent également du potentiel visuel encore à sa disposition. Bien sûr, certaines professions (pilote de formule 1, pilote de ligne, conducteur de locomotives ou agent de police) restent illusoires pour un aveugle.

La FSA aussi compte un grand nombre de collaborateurs aveugles et malvoyants…
En les engageant, nous voulons montrer au monde extérieur que les personnes concernées peuvent et veulent travailler. Les membres du comité de la FSA sont tous aveugles ou malvoyants. De plus, nous comptons parmi les plus importants employeurs de personnes handicapées de la vue. Pourtant, à la FSA aussi, seul un quart

de nos employés sont aveugles ou malvoyants. Les choses ne sont pas simples. En effet, un handicap visuel ne constitue pas une qualification en soi. Même si cela est mon souhait, je ne peux donner du travail à tous les handicapés de la vue. Pour que je puisse l'engager, la personne doit pouvoir s'intégrer dans la structure de notre institution et correspondre au profil d'exigence recherché. En revanche, je suis déterminé à poursuivre notre politique de recrutement en faveur des personnes handicapées de la vue. En effet, si nous n'y adhérons pas, qui d'autre le fera? Avant de pouvoir exiger l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail, nous devons commencer par la pratiquer nous-mêmes?

Vous avez déjà évoqué l'augmentation de l'effectif de vos membres. Pourtant la réalité fait apparaître une diminution des personnes qui s'organisent et s'engagent au sein des organisations d'entraide.
C'est exact. Nos membres sont relativement jeunes, mais motiver les jeunes à travailler activement au sein d'un groupe d'entraide n'est pas chose aisée. Cette attitude reflète bien l'évolution de notre société. Chacun tente aujourd'hui de trouver ses propres solutions. L'autonomie et l'indépendance sont plus appréciées que l'engagement pour les autres, au sein d'un groupe. L'une des principales tâches importantes de la FSA consistera à renforcer à nouveau une prise de conscience du potentiel de l'entraide.

Quels avantages offre aujourd'hui l'appartenance à un groupe d'entraide?
On se sent mieux compris. Nous pouvons parler ouvertement de notre handicap visuel. Certains ont ainsi la possibilité de mieux comprendre leur handicap et d'apprendre à l'accepter. Mais l'adhésion à une organisation d'entraide ne se limite pas à parler uniquement de son handicap. Nous ne nous sentons pas constamment observés par les autres. Nous appartenons à un groupe et ne sommes pas seuls. A l'échelon politique, certains thèmes, certains développements ne peuvent être abordés qu'en unissant nos efforts, en tant qu'organisation. Lorsque nous appelons à une manifestation, tous les membres de la FSA devraient se mobiliser. Lorsque 4000 personnes descendent dans la rue, elles ont plus de poids qu'une poignée de manifestants.

A votre avis, où se trouve le potentiel de mobilisation de l'entraide?
La FSA et l'Union suisse des aveugles (USA) comptent environ 5500 membres, alors que plus de 20000 personnes sont inscrites auprès du numéro 1145, service gratuit d'information et de relais pour aveugles et malvoyants. Il s'agit forcément de personnes concernées puisque pour s'inscrire, un certificat médical établi par son ophtalmologue est nécessaire. En d'autres termes, il existe beaucoup plus de personnes concernées que celles que nous connaissons et nous souhaiterions les atteindre.

Quel est votre souhait pour l'avenir? Comment imaginez-vous l'entraide dans 20 ans?
Honnêtement, je pense que l'entraide comprend pléthore d'organisations qui se font en partie concurrence plutôt que de fusionner. Les raisons de vouloir faire cavalier seul appartiennent au passé. Aujourd'hui, il serait judicieux d'aller de l'avant et de reconnaître qu'ensemble, on est plus percutant. Pour ma part, je suis néanmoins optimiste, car – je ne cesse de le constater – la collaboration entre les organisations repose sur de bonnes bases. J'aimerais en outre pouvoir compter sur plus de sécurité de la part de notre principal soutien financier: l'Office fédéral des assurances sociales, afin de pouvoir continuer à soutenir le mieux possible les personnes concernées en défendant leurs intérêts et en répondant à leurs besoins.

Monsieur Meystre, un grand merci pour cet entretien.

«Puis-je emprunter deux yeux valides?»

Tels avaient été mes propos lorsque, récemment, j'ai voulu retrouver mon trousseau de clés qui était tombé. Aucune raison d'expliquer davantage pourquoi j'avais besoin d'aide, puisque je tenais en main ma canne blanche. N'allez pas croire que je m'en tire toujours à si bon compte. D'aucuns, nombreux, ignorent malheureusement les fonctions d'une canne blanche.

Par Lisbeth Käser

Ma déficience visuelle résulte d'une maladie de naissance dont je n'ai ressenti les effets qu'une fois ma formation commerciale terminée. Longtemps encore, je parvenais à m'orienter facilement lors de mes déplacements, mais un jour, j'ai brusquement compris que pour moi traverser une route passante constituait désormais un danger. En dépit de cette prise de conscience, j'ai au début dû faire un gros travail sur moi-même pour rendre les automobilistes attentifs à mon handicap visuel, grâce à ma canne de signalement. Aujourd'hui, je me déplace avec une canne longue, qui me permet de me sentir en sécurité et d'avoir confiance en moi.

Toujours de nouvelles situations difficiles

Au quotidien, il n'est pas rare que je reçoive spontanément de l'aide. Cependant, je me souviens d'autres moments dans lesquels, peut-être par inattention ou par ignorance, personne ne m'a aidée.

Un jour, dans une grande surface, j'ai demandé à une dame, canne en main, de m'indiquer la référence des pommes

Lisbeth Käser est toujours plus mobile avec sa canne blanche.

Photo: *Aemme Zitig*, Nicole Siegrist

que je voulais acheter. Je n'ai obtenu pour toute réponse que: «La référence se trouve ici, sur le panneau.» Quand j'ai fait remarquer ma canne à mon interlocutrice, celle-ci s'est excusée et m'a immédiatement donné le renseignement souhaité. Lorsque je faisais les courses, j'ai longtemps porté ma canne dans mon sac. Le personnel me connaissait et je pouvais toujours compter sur son aide, sans devoir fournir de grandes explications. Comme partout, on n'est jamais à l'abri d'un changement de personnel. A force de m'entendre dire: «L'article que vous cherchez est là-bas», j'ai pris l'habitude de porter ma canne dépliée devant moi.

Récemment, tandis que, dans un bâtiment que je ne connaissais pas, je cherchais les guichets de la poste, j'ai prié une passante de me montrer l'accès. Après m'avoir expliqué, d'un ton énergique: «Je suis ici pour la première fois», elle disparut aussitôt. Une minute plus tard, je l'ai retrouvée exactement à l'entrée de la poste. La canne blanche m'a encore été d'une grande aide dans le hall des guichets. Je me suis d'abord arrêtée pour explorer les lieux. Puis une voix de femme, très agréable, m'a demandé si je cherchais les guichets et si elle pouvait m'y accompagner. J'ai accepté avec plaisir.

Pas de simulation!

Par contre, j'ai parfois malheureusement l'impression que chez les jeunes, ma canne provoque des réactions plutôt agressives. Dans une grande gare, je me suis ainsi parfois entendu dire: «Ne fais pas semblant d'être aveugle, avec ta canne.» Ou encore: «Tu n'es pas aveugle; c'est impossible.» Ou : «Dis donc, ça a une canne blanche et ça voit clair: simulatrice, va!»

Certes, leurs remarques me font mal, mais, en même temps, elles m'encouragent à poursuivre mon objectif: informer le grand public que non seulement les aveugles mais aussi les personnes atteintes d'une diminution de leur potentiel visuel utilisent une canne blanche.

Journée de la Canne blanche 2011

Le 15 octobre a été proclamé «Journée internationale de la Canne blanche». Cette année, la campagne suisse a pour thème «Canne blanche – et pourtant il voit?» et montre les nombreuses facettes du handicap visuel. Lorsqu'une personne se déplace avec une canne blanche, il ne faut pas conclure d'office qu'elle ne voit rien; même une personne malvoyante peut avoir impérativement besoin de ce moyen auxiliaire. Pour tout renseignement complémentaire, consulter: www.weisserstock.ch

Qui remportera le Prix «Canne blanche 2011»?

Neuf projets ont été présentés à la 6e édition du Prix «Canne blanche», décerné par la typhlophilie suisse. Le 16 juin, le jury a désigné le lauréat 2011.

Par Norbert Schmuck

Lors des dernières éditions, le Prix «Canne blanche» a notamment été décerné à la fondation «Accès pour tous», à l'Ecole suisse de ski pour aveugles et malvoyants de Sant-Moritz, aux Chemins de Fer Fédéraux CFF et à SOS-Aide en gare. Décerné par l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA en sa qualité d'organisation faîtière du handicap visuel en Suisse, ce prix honore des prestations particulières en faveur des personnes aveugles, malvoyantes, sourdaveugles ou malentendantes-malvoyantes dans notre pays.

Lors de sa séance qui s'est déroulée à Lenzbourg le 16 juin, le jury a choisi le projet qui obtiendra la statuette tant convoitée, décernée tous les deux ou trois ans. Pour connaître le lauréat, il suffit de consulter notre site (www.ucba.ch) à partir du 27 juin. (Remarque: le lauréat n'avait pas encore été désigné à l'échéance du délai rédactionnel d'*Information UCBA*).

La remise du prix aura lieu le 23 septembre, à 14 h, au restaurant «blindekuh», à Bâle. Chères lectrices, chers lecteurs, vous êtes, vous aussi, cordialement conviés à y assister. Dès le 8 août, vous pouvez vous inscrire auprès d'Andrea Hämmerli, haemmerli@szb.ch.

Sont membres du jury:

- André Assimacopoulos, président de l'UCBA, Genève (président du jury)
- Olivier Blaser, directeur de Centrevue, Neuchâtel
- Jvano Del Degan, directeur de l'USA, Zurich
- Claudia Graf, directrice de la Sehhilfe Zürich, Zurich
- Silvana Gross, directrice de la Fondation école suisse pour chiens d'aveugles, Allschwil
- Verena Kuonen, Conseillère communale, Pully
- Kannarath Meystre, secrétaire général de la FSA, Berne
- Hervé Richoz, membre du groupe de projet JCB; Antenne romande FSA, Lausanne
- Eva Schmidt, directrice du Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés de la vue, Olten
- Erika Steiger Forrer, directrice de la fondation Tanne, centre pour enfants, adolescents et adultes sourdaveugles polyhandicapés
- Stefan Zappa, président de la Fondation Blindliecht; vice-président de l'UCBA, Zurich
- Fabio Züger, représentant d'Unitas Tessin, Bellinzone

Agenda

Concours de braille pour fêter trois quarts de siècle
Le 8 octobre 2011, le Aargauischer Blindenfürsorgeverein fêtera ses 75 ans d'existence. A cette occasion et pendant les festivités au centre de congrès à Aarau, nous organiserons un concours de braille. Qui aurait envie de se lancer et de comparer ses connaissances à d'autres? Les débutants et avancés du canton d'Argovie sont cordialement invités. Veuillez vous inscrire auprès du Aargauischer Blindenfürsorgeverein, Verena Zimmermann, Metzgergasse 8, 5000 Aarau, téléphone 062 836 60 24 ou 062 836 60 20, jusqu'à mi-juillet 2011 au plus tard.

Dialogue avec des personnes malentendantes et malvoyantes
Les proches d'une personne née avec un double handicap auditif et visuel ou des handicaps multiples sévères doivent affronter un défi particulièrement important pour développer la communication. A la fondation Tanne, centre suisse alémanique qui offre éducation, encadrement et conseils à des enfants, adolescents et adultes sourdaveugles polyhandicapés, un fil conducteur a été développé sur la base du modèle de Co-Creating-Communication de Nafstad & Rødbroe (1999). Les principales stratégies partenariales en vue de la création d'une communication individuelle sont traitées en s'inspirant de la pratique et en s'appuyant sur des exemples pris en vidéo à la fondation Tanne. Le fil conducteur didactique se présente sous forme d'un DVD d'une durée de 60 minutes et d'une brochure accompagnante et soutient les spécialistes et les proches qui vivent avec et forment des handicapés multiples. Il peut être commandé sous www.tanne.ch au prix de CHF 50.–.

Premier conseiller d'Etat aveugle au Tessin
Le Tessinois Manuele Bertoli est le premier citoyen helvétique aveugle à accéder à la fonction de conseiller d'Etat depuis l'entrée en vigueur de la Constitution fédérale en 1848! Pour l'UCBA, l'élection de Manuele Bertoli n'est pas vraiment une surprise. Au Comité de l'UCBA, nous avons à de nombreuses occasions eu le privilège d'apprécier ses amples connaissances, son caractère équilibré et son esprit d'analyse ainsi que sa personnalité engagée et charismatique. Au nom de toutes les organisations membres du domaine de la cécité et de la surdicécité, l'UCBA félicite Manuele Bertoli de son élection probante au Conseil d'Etat du canton du Tessin. Nous sommes fort satisfaits de constater que le peuple tessinois reconnaît ses compétences exceptionnelles et lui témoigne sa confiance de manière aussi éclatante.

Congrès de basse vision à Essen
En ouverture de la «Woche des Sehens» (semaine de la vision) se déroulera pour la quatrième fois, les 7 et 8 octobre prochain, le congrès interdisciplinaire de basse vision au Haus der Technik (maison de la technique) à Essen. Dans les années à venir, la basse vision est appelée à occuper une place grandissante dans les

diagnostics et traitements médicaux, la réadaptation, les consultations et la prise en charge spéciale grâce à des moyens auxiliaires optiques et électroniques. Les malvoyants ne peuvent être pris en charge efficacement que si les différents groupes professionnels constituent un réseau interdisciplinaire autour d'eux.

Le congrès a lieu tous les deux ou trois ans et s'adresse aux ophtalmologues, opticiens, orthoptistes, instructeurs à la réinsertion, spécialistes en réadaptation ou: instructeurs en réadaptation, pédagogues ainsi qu'à d'autres personnes actives dans la typhlophilie. Cette année, des sujets controversés liés à la basse vision seront pour la première fois à l'ordre du jour, par exemple l'interface entre ophtalmologues et opticiens, l'entraide entre organisations de handicapés et de patients ou encore la directive allemande en matière de moyens auxiliaires et ses conséquences.

Le congrès de basse vision 2011 est organisé par la Low Vision-Stiftung, en collaboration avec l'ACTO (Aachener Centrum für Technologietransfer in der Ophthalmologie) et le AMD-Netz Nordrhein-Westfalen ainsi que la DBSV et le DVBS. Pour de plus amples informations, voir sous www.lowvision-stiftung.de.

Décès d'Emil E. Kobi

Emil E. Kobi, une des figures marquantes de la pédagogie curative et spécialisée en Suisse, est décédé le 13 avril dernier, au terme d'une maladie supportée avec courage. Pendant des décennies, Emil E. Kobi fut professeur et directeur de l'Institut de pédagogie spécialisée et de psychologie de l'Université de Bâle. A travers ses cours, conférences, livres et articles, il était connu auprès d'un public aussi nombreux que large. Sa relation avec la typhlophilie était particulière, à la fois professionnelle et personnelle. Il participa de manière décisive à la création de la commission UCBA du département de la formation continue. Il y travailla pendant de nombreuses années en tant que membre et prodigua, avec discernement et circonspection, remarques et conseils puisés dans son expérience personnelle. En 1995, l'UCBA, qui doit beaucoup à Emil E. Kobi, le nomma membre d'honneur.

Adresses

Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA
Chemin des Trois-Rois 5bis,
CH - 1005 Lausanne
Téléphone 021 345 00 50
Fax 021 345 00 68
Téléscrit 021 345 00 69
www.ucba.ch
secretariat@ucba.ch

Consultation pour sourdaveugles:
surdicecite@ucba.ch
Moyens auxiliaires techniques:
materiel@ucba.ch
Formation continue:
formation@ucba.ch
Relations publiques et Information UCBA:
communication@ucba.ch
Traduction:
traduction@ucba.ch

Direction
Schweizerischer Zentralverein für das Blindenwesen SZB
Schützengasse 4,
CH - 9000 Saint-Gall
Téléphone 071 223 36 36
Fax 071 222 73 18
www.szb.ch
sekretariat@szb.ch

Bibliothèque spécialisée
bibliothek@szb.ch

Centre d'informations Usher
Oerlikonerstrasse 98,
CH - 8057 Zurich
Téléscrit 044 315 50 48
Fax 044 315 50 47
Tél. pour personnes entendantes (connexion avec le Téléscrit) 0844 844 071
usher-information@sgb-fss.ch

Ludothèque (appartient désormais à l'école pour enfants et adolescents aveugles et malvoyants de Zollikofen)
Kirchlindachstrasse 49,
CH - 3052 Zollikofen
Téléphone 031 910 25 34
Fax 031 911 30 41

Les jeudis de 8 h 30 à 11 h et de 15 h à 17 h 30

Liste des auteurs

Gerd Bingemann
s'occupe de la défense des intérêts à l'UCBA, Saint-Gall
bingemann@szb.ch

Matthias Bütikofer
est le directeur de l'UCBA, Saint-Gall
buetikofer@szb.ch

Denise Cugini
est la rédactrice en chef d'*Info UCBA* et travaille pour le département des relations publiques, Lausanne
communication@ucba.ch

Ann-Katrin Gasslein
est la rédactrice en chef pour *SZB-Info* et travaille pour le département des relations publiques de l'UCBA, St-Gall
gaesslein@szb.ch

Arnd Graf-Beilfuss
est adjoint du responsable du département des moyens auxiliaires optiques de l'UCBA, Lenzbourg
graf@szb.ch

Lisbeth Käser
auteur invité, malvoyante,
lisbeth.kaeser@bluewin.ch

Christine Müller
est malentendante-malvoyante et rédactrice pour *Information UCBA*
redaktion@szb.ch

Peter Rechsteiner
est le responsable de la bibliothèque spécialisée et vidéothèque de l'UCBA, Saint-Gall
bibliothek@szb.ch

Regina Reusser
travaille au département des moyens auxiliaires de l'UCBA à Lenzbourg
reusser@szb.ch

Norbert Schmuck
est le responsable du département des relations publiques et le directeur adjoint de l'UCBA
information@szb.ch

Helena Schuler
est la responsable du domaine professionnel du service social de l'UCBA, Lucerne
schuler@szb.ch

Susanne Trefzer
est la responsable du département des moyens auxiliaires optiques et réadaptation en basse vision
trefzer@szb.ch

Vanessa Villard
travaille pour le département de la formation continue, Lausanne
villard@ucba.ch

Impressum

Rédaction

Edition française:
Denise Cugini, rédactrice
communication@ucba.ch

Edition allemande:
Ann-Katrin Gässlein, rédactrice
gaesslein@szb.ch

Traduction:
Wally Puhr, Christine Juri, Carole Ruchet, traductrices

Parution/Abonnement
La revue *Information UCBA* paraît trois fois par année en noir, CD Daisy et par mail.
Prix d'un abonnement pour la Suisse: gratuit. Prix d'un abonnement pour l'étranger: CHF 30.–/année.

Droits d'auteur
La publication d'articles tirés de la revue *Information UCBA* est autorisée à condition d'en garantir le respect des droits d'auteur et d'en citer la source (*Information UCBA*, revue spécialisée du handicap visuel). Un exemplaire justificatif devra nous être envoyé.

Service des annonces
Information UCBA
Tél. 021 345 00 50
communication@ucba.ch

Impression
Swissprinters Lausanne SA
1020 Renens
www.swissprinters.ch

Prochaine parution
25 novembre 2011
(délai rédactionnel le 19.09.2011)

schlafen dormir | geniessen se régaler | erleben découvrir

Quality. Our Passion

Unterbort, Solsanastrasse 15
CH-3792 Saanen - Gstaad
Tel: +41(0) 33 748 94 94
info@solsana.ch | ww.solsana.ch

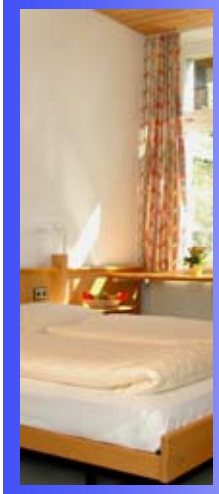

Un lieu de vacances pour le bien-être, le sport et les loisirs.

Équipement spécial pour les hôtes aveugles et handicapés de la vue. Tout l'hôtel est accessible en fauteuil roulant.

Infrastructure exceptionnelle pour l'organisation de séminaires, banquets, cours et manifestations en tous genres.

Laissez-vous emporter et profitez d'une ambiance inoubliable à des prix compétitifs et aux prestations extraordinaires.

Solsana Hotel – Restaurant